

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LA  
M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL, LE JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2004, À  
20 HEURES.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet  
Madame Jocelyne Lecavalier, préfète suppléante  
Monsieur Gilles Beaudet, conseiller  
Monsieur Robert Beaudry, conseiller  
Monsieur Marcel Bédard, conseiller  
Monsieur Raymond Billette, conseiller  
Monsieur Pierre Bourbonnais, conseiller  
Monsieur Benoit DeGagné, conseiller  
Monsieur Guy Dubé, conseiller  
Monsieur Jacques Durand, conseiller  
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller  
Monsieur Michel Gilbert, conseiller  
Monsieur Yves Laganière, conseiller

Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-  
Richelieu, assistait également à la séance.

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

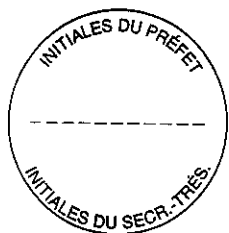
### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2004
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Dépôt des états financiers 2003
7. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2004 du Comité consultatif régional d'aménagement
8. Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2004 du Comité consultatif agricole

04-04-058



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

9. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
  - 9.1 Ville d'Otterburn Park : règlement numéro 346-4 modifiant le plan d'urbanisme
10. C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu : nomination des membres du Conseil d'administration
11. Cours d'eau Charbonneau-Bessette : demande d'autorisation
12. Fondation Ushket-André Michel : demande d'aide financière
13. Régie Intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent : recrutement du secrétaire-trésorier
14. Règlement numéro 22-1 : adoption
15. Révision du Schéma d'Aménagement : nouveau délai
16. Demandes d'appui :
  - 16.1 M.R.C. de Robert-Cliche : tarification des services de la Sûreté du Québec
  - 16.2 Ville de Longueuil : remboursement de la T.V.Q.
  - 16.3 M.R.C. de La Vallée-de-l'Or : formation obligatoire des pompiers
17. Divers
  - 17.1 Bureaux d'information touristique : renouvellement des enseignes
  - 17.2 CRÉ Montérégie-Est : première rencontre
18. Interventions de l'assistance
19. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
4 MARS 2004

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette  
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

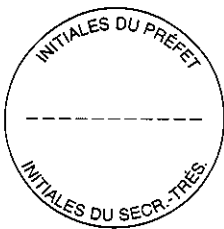
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2004 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4. CORRESPONDANCE

04-270 25-02-04 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant la résolution numéro 2004-02-107 relativement à une demande d'intervention dans le cours d'eau Beauregard.

04-04-059



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- |        |          |  |
|--------|----------|--|
| 04-271 | 23-02-04 | Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant la résolution numéro 2004-02-84 relativement à la ratification de l'entente concernant la régie de police Richelieu-Saint-Laurent.   |
| 04-272 | 24-02-04 | Courriel de MONSIEUR GUY COULOMBE, secrétaire intérimaire de la CRÉ Est, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL, nous conviant à une rencontre des élus de la Conférence régionale des élus de l'Est de la Montérégie, le 11 mars 2004.   |
| 04-273 | 24-02-04 | Télécopie de MONSIEUR MARC-ANDRÉ GUERTIN, CENTRE DE LA NATURE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE, demandant notre appui relativement à un projet de maintien des massifs boisés dans la Vallée du Richelieu ainsi qu'à un projet de restauration des écosystèmes forestiers du mont Saint-Hilaire. |
| 04-274 | 25-02-04 | Résolution de MADAME JOSETTE BLOUIN, secrétaire, TABLE CULTURELLE DE LA VALLEE DU RICHELIEU, demandant à la M.R.C. de mandater la Table culturelle pour la révision du projet de politique culturelle et de nommer un élu pour le comité de travail.   |
| 04-275 | 26-02-04 | Lettre de MADAME JOCELYNE SAUVÉ, directrice, RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - MONTÉRÉGIE, nous transmettant un document, intitulé : "Plan d'action régional de santé publique de la Montérégie - 2004 - 2007".  |
| 04-276 | 26-02-04 | Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2004-02-72 accusant réception du projet de Schéma de couverture de risques.   |
| 04-277 | 26-02-04 | Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-94-2004 et 1250-26-2004, pour avis de conformité.  |
| 04-278 | 26-02-04 | Lettre de MADAME MARTINE RUEL, directrice, COGEBY, nous invitant à un colloque dont le thème est "Petite gestion, grands résultats : hommage à la rivière Yamaska", le 20 mars 2004.   |
| 04-279 | 26-02-04 | Lettre de MONSIEUR YVON MARCOUX, ministre, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, nous informant de l'attribution d'une subvention pour la réalisation d'une étude sur le transport collectif en milieu rural sur notre territoire.   |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

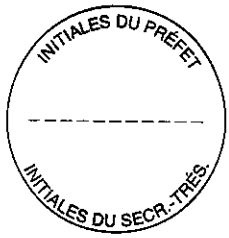
- |        |          |   |
|--------|----------|---|
| 04-280 | 26-02-04 | Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 04.92 adoptant le projet de Schéma de couverture de risques.   |
| 04-281 | 26-02-04 | Lettre de MONSIEUR MARC LANGEVIN, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU, adressée à MONSIEUR YVON MARCOUX, ministre, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, nous transmettant une demande d'appui pour la réglementation des transporteurs lourds sur les chemins municipaux.           |
| 04-282 | 26-02-04 | Lettre de MONSIEUR DANY HOUDE, technicien en génie civil, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, relativement à des travaux sur la branche des Vingt-Quatre-Sud du cours d'eau Bernard.  |
| 04-283 | 26-02-04 | Télocopie de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous invitant à une conférence de presse sur la protection et la mise en valeur du périmètre de la montagne, qui se tiendra le 2 mars 2004.   |
| 04-284 | 27-02-04 | Télocopie de MADAME EVELYNE SOREL, service de l'aménagement, FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-JEAN-VALLEYFIELD, relativement à une demande d'appui pour l'amélioration des conditions de cohabitation en milieu agricole – projet 2049.   |
| 04-285 | 01-03-04 | Lettre de MONSIEUR URGEL DELISLE, président, GROUPE CONSEIL UDA INC., nous informant d'une nouvelle structure administrative au sein de leur compagnie.   |
| 04-286 | 01-03-04 | Lettre de MONSIEUR NORBERT RODRIGUE, président-directeur général, et MADAME MARIE-JOSÉE BEAUDET, responsable régionale, OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES, nous transmettant un document, intitulé : "Portrait statistique de la population avec incapacité – Région de la Montérégie – 2003". |
| 04-287 | 01-03-04 | Lettre de MONSIEUR LOUIS ROY, directeur général de Québec Affaires, QUÉBEC MUNICIPAL, demandant un appui financier pour notre participation à l'inforoute municipale.   |
| 04-288 | 02-03-04 | Lettre de MONSIEUR ANDRÉ MICHEL, coordonnateur bénévole, FONDATION USHKET – ANDRÉ MICHEL, relativement à une demande d'aide financière pour le projet d'un livre touristique "La Vallée-du-Richelieu, région gourmande".  |
| 04-289 | 02-03-04 | Certificat de publication de MONSIEUR GAÉTAN LAFRANCE, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, d'un avis public portant sur la convocation d'une réunion des intéressés pour le cours d'eau Bernard.   |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

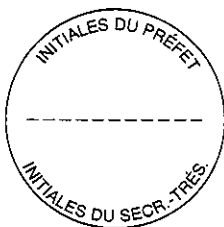
- |        |          |   |
|--------|----------|---|
| 04-290 | 03-03-04 | Lettre de MONSIEUR PIERRE HENRICHON, directeur des CLE de Boucherville, de Contrecoeur et de la Vallée du Richelieu, EMPLOI-QUÉBEC, nous transmettant un document, intitulé : "Portrait du marché du travail de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu".   |
| 04-291 | 03-03-04 | Lettre de MONSIEUR ÉRIC FOURNIER, directeur général, MONTÉRÉGIE TOURISME ET CONGRÉS, accusant réception de notre correspondance du 2 février 2004 relativement à la production du guide touristique officiel de la Montérégie pour 2004-2005.   |
| 04-292 | 03-03-04 | Lettre de MONSIEUR YVES DUCHARME, président, FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, nous informant des derniers gains obtenus du gouvernement fédéral pour les municipalités.   |
| 04-293 | 08-03-04 | Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, transmettant des informations relativement au dossier M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu c. Pattison Québec inc. et la Ville de Carignan.  |
| 04-294 | 08-03-04 | Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN MORIN, chef du Service des minéraux industriels et de l'assistance à l'exploration, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, transmettant un document, intitulé : "Inventaire des ressources en granulats au Québec".  |
| 04-295 | 08-03-04 | Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le projet du règlement d'urbanisme numéro 01.04.01.04 ainsi que les premiers projets des règlements d'urbanisme numéros 91.21.60.04 et 91.21.59.04, pour avis de conformité.                              |
| 04-296 | 08-03-04 | Invitation de MONSIEUR MARIO CHAMBERLAND, directeur général, LOISIRS ET SPORT MONTÉRÉGIE, au lancement de leur programme de création d'emploi en loisir pour le milieu rural.   |
| 04-297 | 08-03-04 | Lettre de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ROY, directeur, SERVICE DE POLICE VILLE DE LÉVIS, nous invitant à un séminaire "Police, jeunes et société : des leçons à tirer!", les 5 et 6 mai 2004, à Lévis.  |
| 04-298 | 09-03-04 | Lettre de MADAME PAULINE MÉLANÇON, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le premier projet du règlement d'urbanisme numéro 282-67-2004, pour avis de conformité.   |
| 04-299 | 10-03-04 | Copie d'une lettre DE MADAME LYNE SAVARIA, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, adressée à MONSIEUR JACQUES CHAGNON, ministre, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, transmettant la résolution numéro 2004-80 ratifiant l'entente de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. |



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

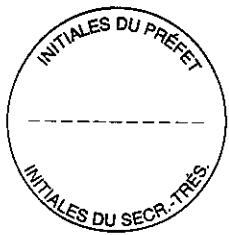
- |        |          |   |
|--------|----------|---|
| 04-300 | 10-03-04 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, transmettant copie de la correspondance transmise à la C.P.T.A.Q. relativement au dossier de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.  |
| 04-301 | 10-03-04 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, relative-ment aux frais supplémentaires pour les travaux sur la branche des Vingt-Quatre sud du ruisseau Bernard.   |
| 04-302 | 10-03-04 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant la résolution numéro 2004-48T relativement à une demande d'appui de la M.R.C. de l'Érable pour le financement de la collecte sélective.  |
| 04-303 | 10-03-04 | Lettre de MONSIEUR LUC BOILEAU, président-directeur général, et MONSIEUR MICHEL BENOIT, président du conseil d'administration, RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, nous invitant à participer aux audiences sur les réseaux locaux de services, le 25 mars 2004.                   |
| 04-304 | 10-03-04 | Lettre de MONSIEUR JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, député, COMTÉ DE BORDUAS, accusant réception de notre lettre du 2 février 2004 concernant l'impression du Guide touristique de la Montérégie et nous remerciant de l'informer du dossier.   |
| 04-305 | 10-03-04 | Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2004-88 concernant la ratification de l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.                               |
| 04-306 | 10-03-04 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur la convocation d'une réunion des intéressés pour le cours d'eau Bernard.   |
| 04-307 | 11-03-04 | Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE DU MONT-SAINT-HILAIRE, nous invitant à l'inauguration du nouveau Pavillon des visiteurs, le 10 mai 2004.   |
| 04-308 | 11-03-04 | Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre déléguée, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TOURISME, nous informant de la procédure à suivre pour la mise en place des CRÉ.   |
| 04-309 | 11-03-04 | Télécopie de MONSIEUR CLAUDE GRATTON, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE, nous transmettant les résolutions numéros 2004-56, 2004-57, 2004-58 et 2004-59 indiquant la nouvelle position du conseil de la municipalité relativement à la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent. |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- |        |          |  |
|--------|----------|--|
| 04-310 | 12-03-04 | Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN FAUBERT, chargé de projets, GROUPE CONSEIL GÉNIVAR, demandant l'autorisation pour des travaux dans le secteur de la ville d'Otterburn Park relativement à l'aménagement d'un bassin de rétention.   |
| 04-311 | 12-03-04 | Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2004-03-94 demandant de reporter la date d'engagement du Programme Rénovation Québec, volet "Maisons lézardées".  |
| 04-312 | 12-03-04 | Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement numéro 1498-01-2004 établissant un programme complémentaire municipal pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme Rénovation Québec, volet "Maisons lézardées".                                  |
| 04-313 | 12-03-04 | Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC FOURNIER, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR, nous informant que la dernière tranche du budget réservé au programme RénoVillage est maintenant disponible.   |
| 04-314 | 15-03-04 | Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2004-03-72 relativement à l'entrée en vigueur du règlement numéro 136-03 modifiant leur schéma d'aménagement.   |
| 04-315 | 15-03-04 | Lettre de MADAME ISABELLE BOIVIN, agente de développement, CONSEIL RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une invitation s'adressant à tous les élus municipaux concernant le projet de journées portes ouvertes "L'économie sociale : un véhicule de développement des municipalités". |
| 04-316 | 15-03-04 | Lettre de MONSIEUR ÉRIC LAZURE, avocat, VAILLANCOURT GUERTIN AVOCATS, offrant leurs services pour la régie de police.  |
| 04-317 | 15-03-04 | Lettre de MADAME PASCALE FORTIN, chef de la division de la planification et de l'entretien, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant une facture de SNC-Lavalin relativement à une étude sur la capacité du cours d'eau Robert.   |
| 04-318 | 15-03-04 | Lettre de MONSIEUR PIERRE VERRET, président, CORPORATION DES FÊTES DE BELOEIL, nous invitant au lancement de la programmation des fêtes du Centenaire de Beloeil, le 24 mars 2004.   |
| 04-319 | 15-03-04 | Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre déléguée, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TOURISME, nous demandant de désigner l'organisme qui agira à titre de centre local de développement sur notre territoire.   |

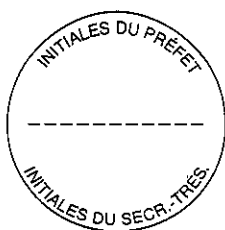


No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- |        |          |  |
|--------|----------|--|
| 04-320 | 15-03-04 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, prenant acte du procès-verbal de la séance du 5 février 2004 de la M.R.C..  |
| 04-321 | 15-03-04 | Copie d'une lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, adressée à MONSIEUR GAÉTAN LAFRANCE, directeur général, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, transmettant la résolution numéro 2004-03-105 concernant la ratification de l'entente sur la création de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent. |
| 04-322 | 15-03-04 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 243-62, pour avis de conformité.   |
| 04-323 | 17-03-04 | Lettre de MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général par intérim, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre résolution numéro 04-01-011 appuyant la Table de concertation des préfets de la Montérégie concernant la gestion des cours d'eau.   |
| 04-324 | 18-03-04 | Lettre de MONSIEUR CHRISTIAN CLÉROUX, directeur du Service de la planification et du développement du territoire, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant une copie d'un procès-verbal datant de 1919 relativement à la dénomination de deux (2) cours d'eau à Chambly.  |
| 04-325 | 18-03-04 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro U-130-31, pour avis de conformité.  |
| 04-326 | 18-03-04 | Lettre de MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général par intérim, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous convoquant à l'assemblée générale annuelle, le samedi 17 avril 2004.   |
| 04-327 | 18-03-04 | Lettre de MONSIEUR CHARLES INNES, directeur de l'administration et du marketing, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, relativement à un cours de formation sur les rôles et responsabilités des municipalités.   |
| 04-328 | 18-03-04 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 04-03-85 relativement à la création de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.  |
| 04-329 | 19-03-04 | Lettre de MONSIEUR JEAN-YVES PILON, consultant, JEAN-YVES PILON & ASSOCIÉS, nous offrant leurs services dans le cadre du recrutement du secrétaire-trésorier(ère) de la nouvelle Régie de police de Richelieu-Saint-Laurent.   |

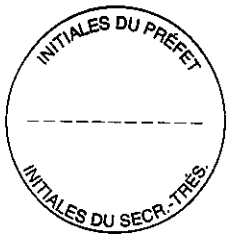




No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- |        |          |   |
|--------|----------|---|
| 04-330 | 19-03-04 | Lettre de MONSIEUR RICHARD H. MONTPETIT, directeur des services corporatifs, CENTRE DE RESSOURCES MUNICIPALES EN RELATIONS DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES, nous offrant leurs services dans le cadre du recrutement du secrétaire-trésorier(ère) de la nouvelle Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. |
| 04-331 | 19-03-04 | Lettre de MONSIEUR GAËTAN LAFRANCE, directeur général, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 152 modifiant leur schéma d'aménagement.  |
| 04-332 | 19-03-04 | Lettre de MONSIEUR GAËTAN LAFRANCE, directeur général, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2004-03-063 concernant la nomination des membres du comité exécutif de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.   |
| 04-333 | 19-03-04 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le second projet du règlement d'urbanisme numéro 243-63, pour avis de conformité.   |
| 04-334 | 19-03-04 | Copie d'une lettre de MONSIEUR MARCEL BÉDARD, maire, VILLE DE BELOEIL, adressée à MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN GUÉNETTE, biologiste, CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN CONSERVATION DES PAYSAGES, concernant l'instauration d'un corridor forestier le long du chemin Bernard-Pilon.  |
| 04-335 | 19-03-04 | Lettre de MADAME NATALIE BISSONNETTE, archiviste, M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous informant de sa démission à titre d'archiviste régionale.  |
| 04-336 | 22-03-04 | Lettre de MADAME JACINTHE BURELLE, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le second projet du règlement d'urbanisme numéro 277-96-029-M, pour avis de conformité.   |
| 04-337 | 22-03-04 | Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les projets des règlements d'urbanisme numéros 820-14 et 847-25, pour avis de conformité.  |
| 04-338 | 22-03-04 | Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les premiers projets des règlements d'urbanisme numéros 843-7 et 845-105, pour avis de conformité.   |
| 04-339 | 22-03-04 | Lettre de MONSIEUR JACQUES CHAGNON, ministre, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant le rapport biennal 2001-2003 de la police communautaire.   |



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

04-340 22-03-04 Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière,  
VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement  
d'urbanisme numéro 241-3, pour avis de conformité.

**PUBLICATIONS MARS 2004**

Bulletin municipal	Vol. 23, no 3 Décembre 2003
La revue de l'Impériale Esso	No 1 2004
Quorum	Vol. 29, no 2 Mars 2004
Contact Plus	No 48 Hiver 2004
Maître Editeur	Vol. 15, no 1 Mars 2004
Affaires montérégienens	Vol. 16, no 6
Loisir et sport point com	Vol. 5, no 1 Mars 2004
Le Monde forestier	Vol. 18, no 2 Mars 2004
Innovation Transport	No 19 Février 2004
Muni-express	No 2 Mars 2004
Gestion et technologie agricoles	Vol. 29, no 2 17 mars 2004
InterKam	Vol. 1, no 2 Mars 2004
La Voix du vrac	Vol. 20, no 1

**POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER**

04-04-060

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

**ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 04-04, du chèque  
11348 au chèque 11406, pour un montant total de 55 475,26 \$, soit et est adopté tel  
que présenté par le secrétaire-trésorier.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2003**

04-04-061

ATTENDU QUE le vérificateur de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, monsieur Benoit Dubord, a présenté les états financiers de l'année 2003;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la M.R.C. en ont pris connaissance et s'en disent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le dépôt des états financiers de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour l'année 2003, tels que présentés par monsieur Benoit Dubord vérificateur, soit et est accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04-04-062

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année financière 2003 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 267 313 \$;

ATTENDU QUE certains revenus de subventions sont dédiés aux responsabilités en matière d'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles et de la promotion du développement du milieu rural selon la politique nationale de la ruralité;

ATTENDU QUE ces subventions n'ont pas été entièrement utilisées en 2003;

ATTENDU QU'un solde de 3 200 \$ pour les dépenses relatives aux services d'archivistique n'a pas été utilisé et que ces services sont requis en 2004

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Laganière  
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Bourbonnais

ET RÉSOLU D'affecter un montant de 157 019 \$, provenant du surplus de l'année financière 2003, aux dépenses suivantes en 2004 :

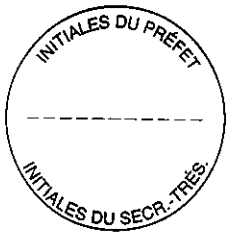
- services externes – Plan de gestion des matières résiduelles	30 138 \$
- services externes – Pacte rural	123 681 \$
- salaires – Administration	6 714 \$
	<u>3 200</u>

QUE le solde du surplus de l'année financière 2003, au montant de 110 294 \$, s'ajoute au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
22 MARS 2004 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL  
D'AMÉNAGEMENT**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2004 du Comité consultatif régional d'aménagement.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 26 MARS 2004 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2004 du Comité consultatif agricole.

**POINT 9. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME**

9.1 Ville d'Otterburn Park : règlement numéro 346-4 modifiant le plan d'urbanisme

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park doit être modifié pour le rendre conforme au Schéma d'Aménagement en vertu du règlement numéro 14-22;

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 346-4 modifiant son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement numéro 346-4, modifiant le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 346-4, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 04-03-028, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 346-4, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 04-03-015, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 346-4 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Bourbonnais  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 346-4, modifiant le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 10. C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU : NOMINATION DES  
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a déjà établi la façon dont serait composé le conseil d'administration du C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu, le tout conformément aux nouvelles exigences introduites par la Loi 34;

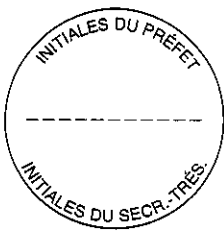
ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. doit donc procéder à la nomination des membres du conseil d'administration du C.L.D.;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du C.L.D. doivent être choisis parmi les membres du Conseil de la M.R.C. et les représentants de la société civile;

ATTENDU QUE les représentants de la société civile ont proposé une liste de candidats potentiels à l'intérieur de laquelle le Conseil de la M.R.C. pourra choisir trois (3) membres et un substitut

04-04-063

04-04-064



No de résolution  
ou annotation

04-04-064  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration du C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu soit et est composé des personnes suivantes, à savoir :

- Monsieur Robert Beaudry
- Monsieur Marcel Bédard
- Monsieur Pierre Bourbonnais
- Monsieur Guy Dubé
- Monsieur Jacques Durand
- Monsieur Gilles Guertin
- Monsieur Gérard Guimond
- Monsieur Ghislain Pion
- Monsieur Gilles Plante

QUE les membres substitués du conseil d'administration soient les suivants, à savoir;

- Monsieur Gilles Beudet
- Madame Marie-Andrée Ostiguy

QU'il soit et est établi par le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu que les membres substitués peuvent assister à toutes les séances du conseil du C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu, mais qu'ils n'ont cependant pas le droit de vote lorsque leur présence n'a pas pour but de remplacer un membre permanent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 11. COURS D'EAU CHARBONNEAU-BESSETTE : DEMANDE D'AUTORISATION

04-04-065

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a entrepris des démarches visant la construction d'un bassin de rétention sur son territoire;

ATTENDU QUE le bassin sera adjacent au cours d'eau Charbonneau-Bessette, lequel cours d'eau est sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

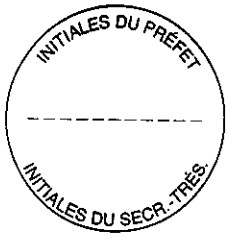
ATTENDU QUE la firme Génivar, mandatée par la ville de Mont-Saint-Hilaire, sollicite l'autorisation de la M.R.C. afin de pouvoir procéder aux travaux de construction

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Marcel Bédard

ET RÉSOLU D'autoriser la firme Génivar à procéder aux travaux de construction du bassin de rétention adjacent au cours d'eau Charbonneau-Bessette sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire, tel que requis selon les plans soumis en date du 11 mars 2004.

DE demander à la firme Génivar une attestation de conformité signée et scellée par l'ingénieur concepteur du projet à l'effet que le système est conforme aux plans et devis et ce, à la fin des travaux.



No de résolution  
ou annotation

04-04-065  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

DE demander à la firme Génivar de prévoir un plan d'entretien du bassin de rétention et d'en informer la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

POINT 12. FONDATION USHKET-ANDRÉ MICHEL : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

04-04-066

ATTENDU QUE la Fondation Ushket-André Michel a demandé à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de participer financièrement à la réalisation d'un livre souvenir illustrant le territoire de la Vallée du Richelieu;

ATTENDU QUE le montant de l'aide financière demandée est de 10 000 \$;

ATTENDU QUE le budget pour l'année 2004 prévoit une enveloppe de 14 000 \$ affectée à l'aide financière;

ATTENDU QUE la majeure partie de l'enveloppe, vouée à l'aide financière, a déjà été utilisée;

ATTENDU QUE la politique relative à l'aide financière établit que les montants doivent être disponibles au budget pour que l'aide soit accordée

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Beudet  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu n'accorde pas d'aide financière à la Fondation Ushket-André Michel pour la réalisation d'un livre visant à illustrer la Vallée du Richelieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

POINT 13. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT : RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

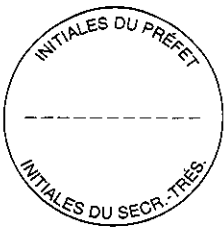
04-04-067

ATTENDU QUE dix-sept (17) municipalités des M.R.C. de Lajemmerais, de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu ont conclu une entente pour se doter d'une régie intermunicipale de police pour répondre aux exigences de la Loi;

ATTENDU QUE la régie intermunicipale de police devra recruter un secrétaire-trésorier;

ATTENDU QU'il est opportun d'amorcer les démarches relatives au recrutement d'un secrétaire-trésorier pour ladite régie;

ATTENDU QU'il a été convenu de recourir aux services d'un consultant en matière de recrutement de personnel pour identifier un secrétaire-trésorier qui sera engagé par la régie intermunicipale de police lorsqu'elle sera constituée;



No de résolution  
ou annotation

04-04-067  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QU'il a été convenu par les municipalités concernées par la régie intermunicipale de police que la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu agisse à titre de mandataire pour l'octroi du contrat relatif au recrutement du secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne Lecavalier

ET RÉSOLU QUE le mandat relatif au recrutement d'un secrétaire-trésorier pour la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent soit et est accordé à la firme Jean-Yves Pilon et Associés, tel que proposé dans son offre de service en date du 19 mars 2004, pour un montant total de 8 300 \$, taxes et frais inclus.

QUE les coûts relatifs à l'exécution du mandat par la firme Jean-Yves Pilon et Associés soient assumés par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour ensuite être remboursés par les municipalités concernées par la régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, selon les modalités déjà établies à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 14. RÈGLEMENT NUMÉRO 22-1

04-04-068

ATTENDU QUE le règlement numéro 22 sur la conformité de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est en vigueur;

ATTENDU QUE le règlement numéro 22 détermine les règlements, adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui doivent être approuvés par le Conseil de la M.R.C. ;

ATTENDU QUE des modifications à la Loi ont créé des nouveaux types de règlement qui ne sont pas visés par le règlement sur la conformité de la M.R.C.;

ATTENDU QU'il devient nécessaire, pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, de modifier son règlement sur la conformité pour tenir compte des nouveaux règlements qui peuvent être adoptés en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

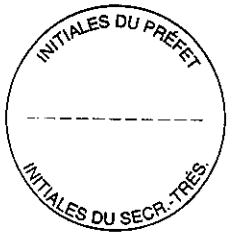
ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet lors de la séance du 4 mars 2004

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne Lecavalier

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 22-1, amendant le règlement numéro 22 sur la conformité, soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 15. RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : NOUVEAU DÉLAI**

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé a été adopté le 14 mai 2001;

ATTENDU QUE le Ministre des Affaires municipales n'a pas approuvé le Schéma d'Aménagement Révisé puisqu'il est d'avis qu'il ne respecte pas les orientations et les projets gouvernementaux, tel qu'indiqué dans son avis;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu bénéficie d'un délai de cent vingt (120) jours, suivant la signification de l'avis gouvernemental, pour remplacer le Schéma d'Aménagement Révisé par un autre qui respecte ces orientations et les projets;

ATTENDU QUE le processus relatif aux travaux sur la révision du Schéma d'Aménagement n'est pas complété;

ATTENDU QU'un nouveau délai doit être accordé à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour qu'elle puisse adopter son Schéma d'Aménagement Révisé de remplacement;

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent au ministre d'accorder un nouveau délai à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour l'adoption de son Schéma d'Aménagement Révisé

EN CONSÉQUENCE

II EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Bourbonnais  
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU DE demander au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir d'accorder, à la M.R.C. de La Vallée du Richelieu, un nouveau délai pour l'adoption de son Schéma d'Aménagement Révisé de remplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 16. DEMANDES D'APPUI**

16.1 M.R.C. de Robert-Cliche : tarification des services de la Sûreté du Québec

Les membres du Conseil conviennent de ne pas donner suite à la demande d'appui.

16.2 Ville de Longueuil : remboursement de la T.V.Q.

ATTENDU QUE les municipalités paient au gouvernement du Québec la taxe de vente du Québec (T.V.Q.);

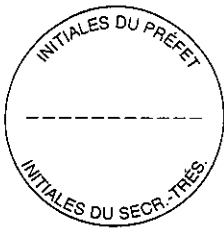
ATTENDU QUE la T.V.Q. est calculée non seulement sur le montant de l'achat, mais également sur le montant de la taxe sur les produits et services (T.P.S.);

ATTENDU QUE les municipalités paient la T.V.Q. à même les taxes municipales payées par les contribuables;

04-04-069

04-04-070





No de résolution  
ou annotation

04-04-070  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a récemment annoncé son intention d'accorder aux municipalités une ristourne équivalente à 100% du montant devant être payé à titre de T.P.S.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU DE demander au gouvernement du Québec d'accorder aux municipalités et aux sociétés de transport, une ristourne sur la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) semblable à celle accordée par le gouvernement du Canada sur la taxe sur les produits et services (T.P.S.) et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> février 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 M.R.C. de La Vallée-de-l'Or : formation obligatoire des pompiers

04-04-071

ATTENDU QU'un règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de sa date de publication;

ATTENDU QUE toute personne intéressée, ayant des commentaires à formuler à ce sujet, est invitée à les faire parvenir au Ministre de la Sécurité publique;

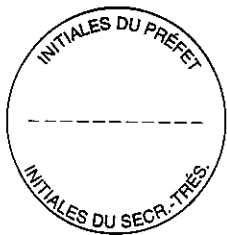
ATTENDU QUE les articles 3 et 12 du projet de règlement stipulent que les nouveaux pompiers qui seront engagés ainsi que les pompiers entrés en fonction entre le 17 septembre 1998 et le 31 août 2005 n'auront que dix-huit (18) mois pour obtenir leur formation obligatoire (Pompier 1) et de vingt-quatre (24) mois pour obtenir le niveau Pompier 2 pour les villes de plus de 25 000 habitants;

ATTENDU QU'il est déjà difficile de recruter des pompiers en milieu rural et semi-rural;

ATTENDU QUE les services de sécurité incendie, fonctionnant avec des pompiers volontaires, sont le plus souvent formés de pompiers qui ont déjà un autre travail à temps plein, une famille, etc., lesquels ne désirent pas consacrer l'ensemble de leurs fins de semaine à la sécurité incendie;

ATTENDU QUE les délais de dix-huit (18) et de vingt-quatre (24) mois obligeront les pompiers volontaires à passer de nombreuses heures en formation sur une très courte période, ce qui risque fort d'en décourager plusieurs et d'engendrer de nombreuses démissions;

ATTENDU QU'un délai de dix-huit (18) ou de vingt-quatre (24) mois entraînera des dépenses de formation considérables pour les municipalités sur une courte période, d'autant plus que ces sommes ne sont même pas prévues dans les budgets de 2004 et ce, sans compter que les municipalités auront déjà des dépenses considérables reliées au Schéma de couverture de risques.



No de résolution  
ou annotation

04-04-071  
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Bourbonnais  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande au Ministre de la Sécurité publique, monsieur Jacques Chagnon, de revoir le délai accordé aux pompiers municipaux, pour compléter les formations requises de niveaux 1 et 2, de façon à tenir compte des particularités des conditions de travail des pompiers volontaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. DIVERS

17.1 Bureaux d'information touristique : renouvellement des enseignes

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a pris en charge les coûts d'opération des bureaux d'information touristiques, implantés sur son territoire, à Chambly et à Mont-Saint-Hilaire;

ATTENDU QUE pour ce faire, le Conseil de la M.R.C. a prévu une enveloppe de 17 500 \$ à son budget pour l'année 2004;

ATTENDU QUE l'enseigne du bureau d'information touristique, sis à Chambly, doit être remplacée pour la rendre conforme à la réglementation d'urbanisme de la ville de Chambly;

ATTENDU QUE le remplacement de l'enseigne du bureau de Chambly constitue une opportunité intéressante pour aussi remplacer l'enseigne du bureau de Mont-Saint-Hilaire, de façon à rendre les deux (2) semblables et à l'image de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE les coûts occasionnés par le remplacement des enseignes risquent de faire en sorte que les dépenses, relatives à l'opération des bureaux d'information touristique, excèdent l'enveloppe prévue à ces fins au budget pour l'année 2004;

ATTENDU QUE la localisation de bureaux d'information touristique profite surtout aux villes où ils sont implantés

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est favorable à défrayer les coûts, relatifs au remplacement des enseignes des bureaux d'information touristique, dans la mesure où ces coûts s'inscrivent à l'intérieur de l'enveloppe prévue au budget pour l'année 2004.

QUE les coûts relatifs au remplacement des enseignes ne doivent pas excéder un montant de 4 000.00 \$;

QUE le Conseil est d'avis que toute partie du coût de remplacement des enseignes, qui fera excéder le montant prévu au budget, pour l'opération des bureaux d'information touristique, devra être assumée par les villes où sont situés les bureaux d'information touristique, conditionnellement à une acceptation préalable des municipalités concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04-04-072



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

04-04-073

17.2 CRÉ Montérégie-Est : première rencontre

ATTENDU QUE la CRÉ Montérégie-Est tiendra sa première rencontre à Beloeil;

ATTENDU QUE la prise en charge de la rencontre de la CRÉ à Beloeil par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pourra avoir des répercussions favorables par rapport à l'identification de l'emplacement du siège social de la CRÉ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont favorables à une participation de la M.R.C., lors de la tenue de la rencontre de la CRÉ à Beloeil

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu assume les coûts relatifs à la tenue de la prochaine rencontre de la CRÉ Montérégie-Est à Beloeil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, représentant de l'U.P.A., remercie les membres du Conseil pour la nomination de monsieur Ghislain Pion au sein du Conseil du C.L.D.

POINT 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 heures 55.

Bernard Roy  
secrétaire-trésorier

Gilles Plante,  
préfet

04-04-074

